

**SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL
FINANCES**



ACED - ADMINISTRATION DU CADASTRE
DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES

Bureau des recettes domaniales

C.A.E. – Tour Finances
Rue de Fragnée, 40
4000 LIEGE

CCP 679-2003321-77
Tél. 0257 / 61834 – Fax : 04/254.88.37

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LA VENTE

Le Receveur des Domaines à Liège procédera le **MARDI 28 juin 2011** à 10 heures, en ses bureaux sis à 4000 Liège rue de Fragnée 40 à la **vente publique par soumissions** d'un ensemble de quatre conteneurs à usage de bureau. L'ouverture des soumissions, sera effectuée au dit Bureau, rue de Fragnée 40 – 11° Etage, le mardi 28 juin 2011 à 10 h 00.

Celles-ci seront adressées soit sous forme papier déposées au Bureau des Domaines, rue de Fragnée 40 à 4000 LIEGE, soit par FAX, au 04 – 254 88 37 ou par courriel à l'adresse : jean.destat@minfin.fed.be

La visite des biens à vendre, est fixée au mercredi 22 juin 2011 de 10 à 12 heures et sera effectuée par le responsable de la Régie des Bâtiments à Liège, un démontage du panneau de fermeture des conteneurs sera effectuée ce jour uniquement.

DESCRIPTION DES BIENS A VENDRE

L'ensemble, actuellement déposé au-dessus d'une trémie d'accès aux quais de l'ancienne gare des Guillemins est constitué de :

Un « about » c.a.d. le sol, trois cloisons extérieures et la toiture de marque JIPE Type NG903 N°Sie 97938 ;
Un « intermédiaire » ; le sol, deux cloisons extérieures et la toiture de marque JIPE Type NG903 N°Si e 97937
Fabriqués à 67730 CHATTENOIS France

Un « intermédiaire » ; c.a.d. le sol, deux cloisons extérieures et la toiture de marque ERGE 2000 N°?
Un « about » , c.a.d. le sol, trois cloisons extérieures et la toiture de marque ERGE 2000 N°VJB36095 X9100007
Fabriqués à 62730 HUTTENHEIM France,

Soit en tout QUATRE éléments.

En ce qui concerne les portes et fenêtres il y a lieu de se reporter aux photos affichées sur le site Internet de la Documentation Patrimoniale.

Poids d'un élément : 3.300,00 kgs à 3.500,00 kgs.

Les alimentations sont coupées, mais des câbles et conduits sortent des différents modules qui sont toujours fermés et solidarités.

Le démontage et le déplacement des différents éléments doit se faire à l'aide de moyens appropriés afin de ne pas endommager les biens voisins (immeuble parking et conteneur propriété de la SNCB Holding), celui-ci **sera effectué avec la présence du responsable de la Régie des Bâtiments à Liège, avec lequel un rendez-vous préalable sera convenu** (M. CRETEUR AU 04 – 220 50 52)

Une attention particulière doit être apportée à la sécurisation des lieux après enlèvement, en remplaçant les barrières mobiles type « HERAS » solidarisées entre elles par plaques de liaisons boulonnées, se trouvant sur place.

Il est impératif que tous les conteneurs soient enlevés le même jour afin de permettre à la SNCB d'obturer la face manquante de son conteneur se trouvant solidaire avec les quatre conteneurs à vendre.

En ce qui concerne les acheteurs professionnels, l'inscription devra mentionner leur n° d'entreprise.

Remarque: Depuis le 01.07.2003, le numéro d'entreprise remplace l'ancien n° de TVA et peut être considéré comme numéro unique. Depuis cette date, le numéro de registre de commerce n'est plus attribué.

Les entreprises en possession d'un numéro de TVA, attribué avant le 01.07.2003, ont gardé ce numéro (sans préfixe BE) comme n° d'entreprise).

Les conditions suivantes seront d'application:

- les **frais** de vente sont fixés à **10 % du prix** d'adjudication ;
- l'adjudicataire pourra s'acquitter, des sommes dues, soit le **prix principal et les frais, dès le lendemain de la vente,** de la manière suivante :

1) au moyen d'un **chèque certifié** ou accompagné d'une lettre de garantie de l'organisme bancaire au profit du **Compte : IBAN BE80 6792 0033 2177 – BIC PCHQBEBB, du Bureau des Domaines de Liège** ; dans ce cas le bon d'enlèvement sera délivré immédiatement ;

2) sur production de la preuve originale d'un versement effectué à un bureau de poste au profit du **Compte : IBAN BE80 6792 0033 2177 – BIC PCHQBEBB, du Bureau des Domaines de Liège** ; dans ce cas le bon d'enlèvement sera délivré immédiatement ;

3) par **remise d'un chèque ordinaire** qui sera présenté à l'encaissement ;
dans ce cas le bon d'enlèvement ne sera délivré qu'après crédit du **Compte : IBAN BE80 6792 0033 2177 – BIC PCHQBEBB, du Bureau des Domaines de Liège** ;

AUCUN PAIEMENT EN NUMÉRAIRE NE SERA ACCEPTÉ À QUELQUE MOMENT QUE CE SOIT.

- les objets vendus seront aux **risques et périls** de l'acheteur dès l'instant de la vente ;
- **le délai d'enlèvement est de quinze jours à compter de la vente** ; passé ce délai, des **pénalités** seront dues à raison de **cinq euros par jour de retard** ;

Le Receveur des Domaines,

S.JANSSEN